

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'enseignement, de  
l'éducation et de la formation – premier  
degré (MEEF 1<sup>er</sup> degré)

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la formation et de l'éducation

Établissement déposant : Université de Poitiers

## Présentation de la formation

L'objectif principal de ce master est de former des professeurs des écoles capables de s'adapter dans un environnement évolutif. Les objectifs scientifiques et professionnels et les connaissances et compétences attendues reprennent pour l'essentiel les éléments du Référentiel de compétences du 1<sup>er</sup> juillet 2013. Celui-ci est par ailleurs rappelé dans la fiche RNCP qui fait également état des secteurs d'activité et emplois possibles autres que l'Éducation nationale en cas d'échec au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) auxquels le master prépare : médiateur-animateur culturel, ingénieur de formation, formateur dans un organisme public ou privé.

Ce master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Premier degré* est porté conjointement par l'Université de Poitiers (dont l'École supérieure du professorat et de l'éducation -ESPE de l'Académie de Poitiers est une composante) et par l'Université de la Rochelle. Les enseignements sont dispensés essentiellement en présentiel sur quatre sites : Poitiers, la Rochelle, Niort et Angoulême, maillant ainsi le territoire de l'Académie de Poitiers avec ses quatre départements géographiques. La cohérence de la formation est assurée par une maquette unique déployée sur chaque site.

La formation s'organise en deux ans. La première année (M1) a clairement pour finalité la préparation au CRPE et permet un début de professionnalisation avec six semaines de stage et des enseignements visant la connaissance de l'école et des élèves. La seconde année (M2) a une vocation affirmée de professionnalisation et vise à accompagner au mieux l'entrée dans le métier des professeurs des écoles fonctionnaires-stagiaires qui sont en stage en alternance tout au long de cette année de formation. Parallèlement, les étudiants ayant échoué au concours sont amenés à s'y représenter en s'appuyant sur un stage de pratique accompagnée en alternance en école (une journée par semaine), sur des enseignements communs avec les fonctionnaires-stagiaires et sur un module supplémentaire qui leur est spécifique et qui les aide à se re-préparer aux différentes épreuves du concours.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs généraux de la formation sont exposés clairement et précisément. Les objectifs scientifiques et professionnels et les connaissances et compétences attendues reprennent pour l'essentiel les éléments du Référentiel de compétences du 1<sup>er</sup> juillet 2013. Néanmoins sont ajoutées, parmi les connaissances attendues, « une nécessaire maîtrise des sciences de l'information et de la communication » et « une bonne appropriation des sciences cognitives » qui ne semblent pas faire l'objet d'apports particuliers dans la maquette et pourraient laisser penser que la formation délaisse les autres sciences humaines et sociales comme la psychologie et la sociologie, ce qui ne semble pas être le cas au vu de la maquette. En revanche, il est dommage qu'aucun objectif ne renvoie à l'initiation à la recherche et aux compétences professionnelles qui lui sont attachées (praticien réflexif). Même chose pour la constitution d'une culture commune. La fiche RNCP fait judicieusement état des secteurs d'activité et emplois correspondants autres que l'Éducation nationale en cas d'échec au concours.

Organisation
<p>L'organisation du diplôme est réfléchi et en accord avec les objectifs décrits précédemment. Les fondamentaux attendus dans les masters MEEF sont présents. Les crédits respectent la répartition en cinq blocs recommandés par le comité de suivi.</p> <p>Le M1 atteint un volume d'enseignements élevé (616 heures) et présente cinq unités d'enseignement (UE) dont une s'intitule « professionnaliser son parcours » qui semble fusionner les blocs « contexte d'exercice du métier » et « mise en situation professionnelle » du cadrage tout en occupant une part assez faible des heures d'enseignement du M1 (environ 25 % du volume horaire). Le M2 a un volume horaire plus faible (245 heures) et une vocation plus affirmée de formation professionnelle. Le tronc commun, constitué d'éléments de formation identiques aux mentions <i>Premier degré</i> et <i>Second degré</i> (69 heures), ne donne pas suffisamment lieu à la construction de dispositifs de formation mélangeant les publics (sauf un module de 15 heures au S4).</p> <p>Enfin, la maquette interroge sur l'absence de visibilité de certaines problématiques professionnelles (le vivre ensemble, la laïcité et les valeurs de la République, l'accompagnement du parcours de l'élève, le partenariat avec les parents...).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation est bien positionnée et manifestement bien ancrée dans le territoire académique mais aussi universitaire et montre un bon positionnement dans un environnement riche en ressources. La mention est portée par deux universités et bénéficie du partenariat qu'a noué l'ESPE avec le Rectorat de l'Académie de Poitiers et le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). Les deux universités alimentent le master au travers de leurs formations de licence, au sein desquelles existent des enseignements de préprofessionnalisation sous forme notamment d'UE libres, pour lesquelles, et c'est une excellente chose, un stage d'observation est proposé.</p> <p>La mention dispose au sein de la ComUE Léonard de Vinci d'un environnement bien doté en termes de laboratoires de recherche : cinq laboratoires riches en expertise sur les questions éducatives viennent en effet en appui de la mention et couvrent des champs de recherche variés et bien en rapport avec les problématiques professionnelles de la formation. La Maison des sciences de l'homme et de la société de l'Université de la Rochelle est aussi partie prenante de projets qui associent l'ESPE.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'organigramme de la mention est cohérent et permet le partage progressif d'objectifs partagés entre les équipes pluricatégories. L'équipe pédagogique est constituée de vingt-trois enseignants chercheurs, quarante-deux professeurs du second degré, sept professeurs des écoles, auxquels s'ajoutent trente-quatre professeurs des écoles maîtres formateurs, douze conseillers pédagogiques, ainsi qu'un petit nombre de vacataires. La part des enseignants-chercheurs est donc un peu supérieure à ce que l'on peut observer pour ce type de master, ce qui paraît très positif. La proportion relative « enseignants du second degré/enseignants du premier degré » est-elle assez classique.</p> <p>Les équipes se réunissent très régulièrement (toutes les six semaines). Au niveau de l'Université de Poitiers trois journées sont banalisées chaque année sur les trois sites afin de permettre la concertation entre les formateurs intervenant dans les mêmes champs disciplinaires. Le rapport souligne néanmoins la nécessité d'améliorer encore la coordination entre les différents enseignements de la maquette et la concertation pédagogique entre les différents intervenants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation est attractive et connaît un bon taux de réussite : le nombre d'inscrits en M1 a augmenté sensiblement depuis 2012 et le nombre de professeurs stagiaires a lui aussi beaucoup progressé. Il est difficile d'évaluer les taux de réussite tant ceux-ci varient en fonction de variables indépendantes de la formation, néanmoins environ 75 à 80 % des lauréats au concours ont suivi un master MEEF <i>Premier degré</i> et le taux de passage en M2 semble s'être stabilisé autour de 73 %, ce qui constitue des indicateurs de réussite honorables.</p> <p>Des enquêtes d'insertion sont menées dans les deux universités par des services <i>ad hoc</i>. La temporalité de ces enquêtes explique que l'ESPE ne dispose pas encore de données sur l'insertion des diplômés depuis la mise en œuvre du master MEEF, ni sur leur poursuite d'étude.</p>
Place de la recherche
<p>La recherche a toute sa place dans cette mention et semble constituer une priorité pour la mention et l'ESPE. Une unité d'enseignement lui est dévolue durant les quatre semestres du master (avec trois ECTS affectés en M1 pour chacune des UE, puis six et neuf ECTS pour les UE du semestre 3 et semestre 4). Celle-ci est bien mise au service de la pratique et du développement professionnel des étudiants.</p>

Le soutien en parallèle par l'ESPE de projets de recherche s'inscrit dans cette logique. Il prend la forme d'un appel d'offre annuel sur des thématiques liées à l'éducation et à la formation et mobilise des équipes pluri-catégorielles et inter-degrés qui associent enseignants chercheurs, enseignants en poste à l'ESPE et enseignants de terrain. L'organisation de journées d'études qui rendent compte des recherches ainsi réalisées complète ce dispositif. Elles sont ouvertes aux étudiants. La création d'un institut Carnot est prévue prochainement avec les trois autres ESPE de la ComUE.

#### Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation varie sensiblement entre le M1 et le M2. En M1, la professionnalisation tient une place encore faible. Un seul intitulé d'UE la rend visible (« professionnaliser son parcours »). Cette professionnalisation est pensée au travers de la mise en stage des étudiants et de tous les enseignements qui n'entrent pas dans les enseignements relatifs aux disciplines d'enseignement à l'école primaire (apports en sciences humaines et sociales, analyse de situations, numérique...), ce qui est dommageable.

Au M2, l'architecture du master montre une place plus importante accordée à la professionnalisation au travers de trois UE dont les intitulés sont plus explicites (« organiser son enseignement », « exercer en contexte », « recherche appliquée »). Néanmoins, l'architecture et le contenu de la maquette ne permettent pas de repérer les modalités effectives de la construction de l'ensemble des compétences professionnelles définies par le référentiel (des domaines de compétences comme le vivre ensemble, l'accompagnement du parcours de l'élève, les relations aux parents ne sont pas présents).

La fiche RNCP est claire et bien renseignée.

#### Place des projets et des stages

La place et l'organisation des stages sont satisfaisantes à de nombreux égards, cependant la mise en œuvre d'une véritable alternance intégrative au M2 ne semble pas complètement aboutie. Au M1, les étudiants réalisent trois stages de deux semaines dans chacun des cycles de l'école primaire soit la durée maximale définie par l'arrêté du 27 août 2013. Au M2 les fonctionnaires-stagiaires sont en stage en responsabilité à mi-temps et font l'objet d'un tutorat mixte qui devrait nécessiter à l'avenir une formation de formateurs pour les tuteurs et référents afin de préciser le rôle de chacun.

Le stage fait l'objet d'une évaluation autonome (oral de stage à la fin de chaque semestre) qui interroge la logique d'une alternance intégrative durant laquelle le stage devrait s'appuyer et se nourrir de l'ensemble des éléments de la formation et, par voie de conséquence, devrait s'évaluer non pas séparément mais au travers des évaluations de chacune des UE, y compris du mémoire.

La conception du stage des non lauréats en M2 est très pertinente : les étudiants sont placés dans une école, au sein de laquelle ils font de la pratique accompagnée et parallèlement ils sont invités aussi à réfléchir et à travailler, accompagné du directeur de l'école, sur une problématique éducative définie par l'école.

#### Place de l'international

La mention montre une politique très volontariste en matière d'échanges internationaux. Elle est partie prenante d'un certain nombre de projets à dimension internationale qui montrent un fort dynamisme sur ces questions. Cette priorité se traduit par un fort taux de mobilité étudiante pour des stages de pratique accompagnée. Des mobilités plus longues sont également proposées en M2 aux étudiants non lauréats.

Des temps de formation et des propositions de stage à visées et à destinations variées (stages d'étude, de pratiques en établissement local ou Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), stage d'éducation à la solidarité au sein de 15 à 20 établissements partenaires chaque année) devraient être encore renforcés à l'avenir. Ces stages font l'objet d'un accompagnement d'une équipe de formateurs engagée dans ces missions et d'un soutien financier de la Région et de l'ESPE. Plus d'une cinquantaine de mobilités entrantes ont pu se dérouler depuis 2013-2014 et plus de deux cents mobilités sortantes sur la même période (entre 13 % et 25 % de l'effectif des M1 selon les années et entre 6 % et 11 % des effectifs de M2). L'Université de La Rochelle devrait aussi s'engager dans cette voie.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement sont bien définies et précisées en fonction de la variété des profils des candidats. Cependant les passerelles entre les mentions restent encore peu formalisées. Il conviendrait d'explorer l'offre de formation des universités cohabitant le master MEEF afin de trouver certaines passerelles et de les formaliser. Le dossier fait mention de l'intérêt que pourrait revêtir une sélection à l'entrée en M1 qui permettrait d'accueillir dans de meilleures conditions les étudiants les plus intéressés par le métier, mais compte tenu du taux de réussite, il ne semble pas opportun de mettre en place cette sélection.

<p>Des dispositifs d'aide à la réussite sont en place et permettent de prendre en compte les besoins différenciés du public en M2. Le dossier n'indique cependant pas les volumes horaires et les modalités prises par ces dispositifs. Un module hors maquette supplémentaire offrant une aide à la re-préparation du concours est ainsi proposé aux non lauréats. Des modules d'aide à la professionnalisation sont également mis en place au fil de l'eau pour les fonctionnaires stagiaires en difficulté mais ce dispositif essentiel semble manquer de formalisation, ce qui est dommageable en termes de visibilité et d'équité pour les stagiaires.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>Si l'enseignement se fait essentiellement en présentiel, la mention souhaiterait néanmoins développer à l'avenir des modalités d'enseignement à distance.</p> <p>Le numérique a une réelle place dans cette mention qui se mesure d'abord au regard du volume d'heures dédiées (42 heures) dont 27 heures en M2, soit un nombre conséquent d'heures qu'il convient de maintenir. Elles ont pour finalité la professionnalisation et le développement de modalités d'enseignement prenant appui sur le numérique. Les étudiants expérimentent des modalités de formation variées et réalisent un portfolio de formation de culture numérique en vue notamment de la validation du C2i2e.</p> <p>Les situations particulières sont prises en compte et donnent lieu à la mise en place d'un document d'aménagement d'études et on constate une politique active de validation des acquis de l'expérience, soutenue par les services dédiés des deux universités. Les demandes et les dossiers sont de plus en plus nombreux.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>L'évaluation des étudiants fait l'objet d'une attention particulière, elle est en cours d'évolution.</p> <p>Le dossier fait état de l'appropriation par les équipes pédagogiques de l'importance de cette question qui prend la forme d'une réflexion régulière menée chaque année afin de mieux en adapter les modalités. Cela s'est traduit par la mise en œuvre par l'Université de La Rochelle d'une expérimentation pertinente qui consistera à partir de septembre 2016 à réaliser une évaluation totale du M2 par compétences afin de réduire le nombre et la lourdeur des évaluations.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont variées en M1 mais exclusivement en contrôle continu sous forme de productions écrites et de soutenances orales au M2, ce qui paraît judicieux. En revanche, il est peu pertinent que les UE se compensent entre elles au sein d'un semestre compte-tenu de la « spécialisation » des UE qui relèvent de compétences spécifiques non interchangeables entre elles. L'évaluation des stages devrait quant à elle être intégrée dans les dispositifs d'évaluation des différentes UE et non être réalisée à part.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie sur des outils pertinents. Le portfolio et les dispositifs d'analyse de pratiques permettent aux étudiants de repérer le processus d'acquisition des compétences. Le suivi par les tuteurs participe à ce processus en les aidant à l'identification des compétences en cours d'acquisition et de celles qui restent à acquérir. Chaque étudiant constitue un portfolio numérique où apparaissent à la fois ses productions mais aussi les contributions des tuteurs participant au tutorat mixte (terrain et ESPE).</p> <p>Le portfolio est un moyen très intéressant d'évaluation de la construction des compétences de par l'ensemble des productions qu'il permet de réunir, facilitant ainsi les regards croisés. Il est néanmoins dommageable que la dimension formative de ces outils soit remise en cause par la dimension évaluative qu'ils semblent aussi revêtir dans cette mention, deux dimensions qui sont généralement incompatibles.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme n'est pas correctement renseignée en ce qui concerne l'affectation des unités d'enseignement par semestre.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>Chacune des universités possède un service dédié au suivi des diplômés et de leur insertion qui réalise des enquêtes et le traitement des résultats. La mention ne dispose pas encore de résultats, la formation n'ayant ouvert qu'en 2013.</p>
<p><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>
<p>Le dossier fait état d'une bonne appropriation par les équipes d'une culture de l'autoévaluation. Un conseil de perfectionnement unique pour les trois sites de l'Université de Poitiers a été mis en place et rassemble les différents acteurs de la formation dont les étudiants. L'Université de la Rochelle devrait commencer cette année à mettre en place ces conseils. La mention a pour objectif de réunir ces conseils deux fois par an. Les bilans de ces conseils de perfectionnement sont considérés comme un appui important pour le pilotage de la mention.</p>

Des enquêtes d'évaluation sont réalisées auprès des étudiants pour connaître leur ressenti. Ces enquêtes sont mises en place par les services *ad hoc* des deux universités. On peut regretter que les deux universités aient fait le choix de n'interroger que les étudiants d'une seule année, pour l'une ceux de M1 et pour l'autre ceux de M2. Ces enquêtes devraient être analysées encore plus finement à l'avenir. Elles sont complétées par les éclairages des conseils réguliers de formateurs.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La mention a su se donner des modalités d'organisation, de fonctionnement et les moyens qui lui permettent de continuer à progresser vers davantage d'harmonisation et d'objectifs partagés entre les deux universités et les quatre sites.
- La mention s'inscrit dans un environnement riche en ressources sur lequel elle sait s'appuyer.
- La recherche est bien développée.
- les relations internationales bénéficient au sein de la mention de cet environnement. La mention fait néanmoins preuve de volontarisme et de dynamisme pour que ces deux dimensions soient mises au service de l'enseignement et de la formation, ce qui est très positif.
- L'ensemble de ces éléments bénéficie à la formation et au maillage étroit des différentes sources possibles de construction des compétences du métier de professeur des écoles : savoirs académiques, savoirs pédagogiques et didactiques, analyse des pratiques et initiation à la recherche. Cela est à mettre en lien avec les bons résultats qu'obtiennent les étudiants au concours comme au master.

### Points faibles :

- La professionnalisation du M1 reste encore partielle. L'année de M1 est principalement conçue comme une année de préparation au concours renvoyant les éléments de professionnalisation à la marge. L'architecture de la maquette de M2 présente une perspective plus professionnalisante mais les faibles horaires impartis aux unités d'enseignement laissent craindre un émiettement de la formation nuisant à sa cohérence. Au final de nombreux champs de compétences ne paraissent pas traités dans cette maquette.
- La culture commune entre les premier et second degrés n'apparaît pas encore comme un des enjeux de la mention. La réforme du collège montre pourtant l'urgence qu'il y a à la mettre en place.
- Toutes les implications relatives à la mise en œuvre d'une véritable alternance intégrative n'ont pas été perçues. L'évaluation chiffrée du stage entre en contradiction avec la visée d'accompagnement à l'entrée dans le métier de la formation. L'absence de formation de formateurs pour les tuteurs ESPE et terrain, d'outils communs au service du tutorat mixte définissant les missions complémentaires des différents acteurs, de dispositif formalisé de suivi et de prise en charge des difficultés des stagiaires renforce ce sentiment.

### Avis global et recommandations :

L'avis est globalement satisfaisant : le master MEEF *Premier degré* porté par l'ESPE de l'académie de Poitiers est incontestablement une formation de qualité qui dispose de toutes les ressources pour pouvoir encore progresser.

La maquette devrait en effet pouvoir évoluer progressivement vers un rééquilibrage des heures et des dispositifs dévolus dès le M1 à la professionnalisation. Ce rééquilibrage permettrait de travailler l'essentiel des compétences du référentiel de 2013 durant tout le master. Il permettrait de mettre du lien et de la continuité entre le M1 et le M2 et participerait à la constitution progressive d'un réel continuum de formation au-delà des finalités spécifiques que revêtent en partie le M1 (préparation au concours) et le M2 (accompagnement à l'entrée dans le métier).

Ce rééquilibrage intègre bien entendu le développement d'une culture commune au service de cette professionnalisation, assortie dès le M1 de temps de rencontre et de travail entre les étudiants des différentes mentions. L'ESPE et l'ensemble de ses partenaires, et notamment le rectorat, doivent pouvoir trouver des solutions aux difficultés d'emploi du temps que cela pose inévitablement.

L'alternance intégrative en M2 invite à dépasser le cadre d'une formation en alternance successive en vue d'aller vers davantage d'intégration de tous les éléments de formation dans lesquels s'inscrit en premier lieu le stage. Cela nécessite de placer le stage non pas comme un élément spécifique de la maquette et à évaluer en tant que tel, mais plutôt comme son élément central qui se nourrit de tous les apports de la formation et qui nourrit en retour tous les apports et toutes les évaluations de toutes les UE, y compris celle du mémoire.

Cette alternance intégrative nécessite aussi de définir précisément le rôle des différents acteurs qui participent à cette alternance, pour bien distinguer d'une part, ce qui relève de l'accompagnement formatif du stagiaire et ce qui relève de son évaluation, et d'autre part, dans cette évaluation ce qui concerne sa diplomation et ce qui renvoie à son processus de titularisation. Pour ce faire, des moments de concertation avec les principaux acteurs de cet accompagnement que sont les tuteurs, des moments de formation et la création d'outils (comme des vadémécums) s'avèrent indispensables pour bien définir et préciser les rôles complémentaires des uns et des autres au bénéfice de l'accompagnement et de la réussite des futurs professeurs des écoles.



# Observations de l'établissement

Poitiers, le 22/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180014486 - master « meef 1 deg - métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « meef 1 deg - métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval